

désinfection

Fiche technique

Activ net PAE

Désinfectant pour les surfaces, sans rinçage.

Désinfectant pour les surfaces propres ou sales pour milieu médical et hospitalier, paramédical, institutionnel, tertiaire, hôtellerie, salles de sports et vestiaires, etc. Pour les sanitaires, les salles de bains, les locaux, équipements et matériels de cuisines centrales collectives, d'ateliers et laboratoires de transformation de denrées alimentaires, de locaux, équipements et matériels de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine, de nourriture pour les animaux ou de distribution d'eau de boisson pour les animaux domestiques. Peut également désinfecter les jouets d'enfants. Bactéricide selon les normes EN 1276 et EN13697. Fongicide selon les normes EN 1650 et EN13697. Sporicide selon la norme EN 13704 et EN 13697. Bactéricide et Fongicide selon la norme EN16615 (avec action mécanique par exemple essuyage). Tuberculocide selon les normes EN 14348 et EN 14563 (uniquement pour le TP2). Voir au verso pour plus de détails sur les normes.

Mode d'emploi

Pour le secteur médical, du fait d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces rentrant en contact avec les patients/personnel soignant ou les surfaces fréquemment touchées par différentes personnes. Appliquer uniformément le produit par pulvérisation et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides au moins pendant le temps de contact requis (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon humide).

Pour le secteur médical, pour les activités sporicides et tuberculocides, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.

Conditionnements

- Emballage : Bidon de 5L
Pulvérisateur de 750ml.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH : 3,3 - 4,3
- Densité : 1,01 - 1,03

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser en association avec d'autres produits, sinon il perdrait son efficacité désinfectante.

Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, catégorie 2.

Produit biocide : TP 2 et 4

Désinfectant : avec ou sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Substances actives biocides : Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 7,44 % m/m (74,40 g/Kg).

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit, le conserver dans son emballage d'origine muni d'un évent de sécurité ou bouchon de dégazage, et ne pas réutiliser l'emballage vide. Stocker à l'abri du froid, de la lumière et de la chaleur à température comprise entre 5° et 30°C. En cas de dépassement de la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP) du peroxyde d'hydrogène, le port d'un équipement de protection respiratoire est impératif. L'application combinée avec un autre produit n'est pas prévue.

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

03-11-2022 Ind. 13 ■

N°AMM : FR-2019-0076



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - Tél. +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com



Propriétés microbiologiques **Activ net PAE**

NORME EN 1276

en conditions de propreté
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Listeria monocytogenes
Salmonella typhimurium

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 13697

en conditions de propreté
et de saleté*
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Listeria monocytogenes
Salmonella typhimurium

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 16615

en conditions de propreté
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Listeria monocytogenes
Salmonella typhimurium

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 1650

en conditions de propreté
Fongicide

SOUCHES

Candida Albicans
Aspergillus Brasiliensis

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 13697

en conditions de propreté
et de saleté*
Fongicide

SOUCHES

Candida Albicans
Aspergillus Brasiliensis

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 16615

en conditions de propreté
Fongicide

SOUCHES

Candida Albicans
Aspergillus Brasiliensis

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 13704

en conditions de propreté
Sporicide

SOUCHES

Bacillus subtilis

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 60 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 13697

en conditions de propreté
Sporicide

SOUCHES

Bacillus cereus
Clostridium sporogenes
Bacillus subtilis

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 60 min

**EFFICACITE
Pur**

NORME EN 14348

en conditions de propreté
Tuberculocide

SOUCHES

Mycobacterium terrae

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 120 min

**EFFICACITE
Pur**

Uniquement TP2

NORME EN 14563

en conditions de propreté
Tuberculocide

SOUCHES

Mycobacterium terrae

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 60 min

**EFFICACITE
Pur**

Uniquement TP2

*Pour le secteur médical (toutes surfaces qui n'entrent pas en contact direct avec le patient) ces normes sont applicables en conditions de propreté.



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - Tél. +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com